



## Panorama affaires publiques des actualités du monde de la santé

Semaine du 25 mai 2026

### INFOS ET CHIFFRES CLÉS

M. Antoine SZARZEWSKI, jusqu'alors directeur du Pôle Santé de Confluence, a été nommé directeur général de MedFrance, nouveau syndicat professionnel représentant des entreprises pharmaceutiques PME et ETI du médicament

M. Florian GUYOT, directeur général de l'Association Aurore, ancien conseiller au cabinet de M. Michel SAPIN à Bercy, a été nommé responsable du programme Santé Grand Age au sein de la Banque des Territoires

M. Freddy SERTIN, ancien député (Ren, puis EPR), du Calvados, suppléant de Mme Elisabeth BORNE à l'Assemblée nationale, a été nommé directeur des affaires publiques du Leem

### EN RÉSUMÉ

#### AN / PPL aide à mourir

Tandis qu'était publiée au "Journal officiel" la loi visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs – volet le plus consensuel de la réforme de la fin de vie – la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a désigné hier le député (MoDem) de l'Eure-et-Loir Philippe VIGIER en tant que rapporteur sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, qui fera l'objet d'une commission mixte paritaire mardi après-midi, puis d'une nouvelle lecture, a priori la semaine du 22 juin à l'Assemblée. L'ancien ministre a affirmé qu'il serait "dans la droite ligne" des arbitrages de son prédécesseur l'ancien député (app. MoDem) de Charente-Maritime Olivier FALORNI, désormais maire de La Rochelle, qui a salué un "très bon choix", et des votes de l'Assemblée, jugeant "important" d'aller "au bout" de l'engagement pris par le président de la République de faire aboutir le texte d'ici la fin du quinquennat. Précisons que si M. VIGIER a été élu en mars maire de Châteaudun, un recours contre cette élection lui permet pour l'instant de cumuler ce mandat avec celui de député

#### La délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation propose trois pistes d'amélioration des agences régionales de santé

Les sénatrices (LR) de l'Aisne Pascale GRUNY, (RDSE) de Lozère Guylène PANTEL et (CRCE-K) de la Seine-Maritime Céline BRULIN ont présenté mardi devant la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation un "bilan contrasté" des agences régionales de santé (ARS) près de quinze ans après leur création.

#### REVEL / AP-HP

Le directeur général de l'AP-HP Nicolas REVEL s'est dit favorable à l'instauration d'une obligation de "consultations avancées" en zone sous-dotée pour les médecins spécialistes hospitaliers et libéraux exerçant dans les grands centres urbains. "La réforme que nous devons faire est d'organiser un système obligatoire de consultations avancées dans les territoires qui ne disposent pas d'une offre suffisante", écrit-il dans la note publiée par Terra Nova, "Quel avenir pour l'hôpital public ?". Il souhaite qu'elle soit imposée aux médecins "sur une durée limitée de la carrière, passées les premières années d'exercice", et sur des sites (hôpitaux locaux ou autres lieux) "à une distance raisonnable du lieu d'exercice principal du médecin - maximum 100 km". Cette réforme devrait compenser une "offre médicale de plus en plus spécialisée, regroupée et concentrée" provoquée par une concentration des spécialistes dans les zones urbaines.

#### GPA

La Cour de cassation rendra le 3 juillet sa décision sur le sujet sensible de savoir si la France doit reconnaître une décision de justice étrangère validant le lien de filiation entre les parents d'intention et un enfant né d'une gestation pour autrui (GPA), méthode de procréation interdite dans l'Hexagone